TAXES LOCALES ET ENVIRONNEMENTALES

OPTIMISEZ LA FISCALITÉ LOCALE ET ENVIRONNEMENTALE DE VOTRE ENTREPRISE

- Vous avez constaté une augmentation de vos taxes ?
- Vous avez construit un nouveau bâtiment ou détruit des biens immobiliers ?
- Vous avez affecté des locaux à une nouvelle activité ?
- Vous avez restructuré votre société ?
- Vous êtes un grand consommateur d'énergie ?
- Vous êtes une installation classée pour l'environnement (ICPE) ?

Vous pourriez optimiser votre fiscalité locale et environnementale. Notre diagnostic vous permettra d'identifier des sources d'économies concrètes.

“Nous avons fait appel à BDO pour auditer les taxes foncières et les CFE des sociétés de notre groupe et nous sommes très satisfaits de leurs prestations et du relationnel. Les premiers résultats sont satisfaisants et les formations qu'ils ont pu nous apporter ont été très instructives et appréciées par nos équipes.”

Directeur financier d'un groupe spécialisé dans le négoce de matériaux

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

Des économies substantielles

En 2021, la DGFiP a remboursé ou dégrevé 1 868 M€ de Taxe Foncière. En France, en 2021, environ 348 056 réclamations contentieuses ont été déposées sur la TF, et 179 181 sur la CET*. Au vu de ces chiffres, l'utilité d'un audit n'est plus à prouver. En 2021, nous avons permis à nos clients de générer 6 M€ d'économies sur leur fiscalité locale et environnementale.

Une équipe pluridisciplinaire à vos côtés

La clé de notre succès réside dans une équipe composée de consultants spécialisés aux expertises complémentaires : experts comptables, fiscalistes et avocats.

* Source : DGFiP

ENTREPRENDRE ENSEMBLE DES ÉCONOMIES DURABLES

La fiscalité locale et environnementale est un enjeu majeur dans le contexte économique actuel. BDO vous aide à maitriser cette fiscalité complexe et en constante évolution. Nos audits recensent aussi bien les économies potentielles que les risques encourus. Ils portent sur les taxes suivantes :

- Valeurs locatives foncières (CFE, taxe foncière)
- Validation du calcul de la valeur ajoutée (CVAE), composante de la Contribution économique territoriale (CET)
- Taxe sur les locaux à usage de bureaux, commerciaux et entrepôts et stationnements en Île-de-France (TSB)
- Taxes d'urbanisme et assimilées
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Taxes environnementales (TICFE, TICGN, TICPE)

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Les consultants BDO vérifient tous les paramètres entrant dans le calcul de vos valeurs locatives foncières (déclarations, avis d'imposition, modalités d'évaluation…) ayant servi à l'Administration fiscale pour déterminer vos impositions.
- Si des anomalies apparaissent en votre faveur, ils rédigent les dossiers nécessaires à leur régularisation. À défaut, ils peuvent vous accompagner dans votre mise en conformité.
- Nos experts vous donnent les clés nécessaires pour optimiser durablement votre fiscalité.

Nos études peuvent vous permettre de réduire vos taxes locales et environnementales de 10 à 15%.

93% DE CLIENTS SATISFAITS EN 2022*

BDO réalise régulièrement des études de satisfaction auprès de ses clients. Le taux de satisfaction global s'élève à plus de 90% depuis plusieurs années, contre une moyenne du secteur de 87 %.

*Etude réalisée par un tiers indépendant en juin 2022

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © 2022 BDO France. Tous droits réservés.